



Fonds de crédit privé Sagard

Juin 2024

Aperçu

Le Fonds de crédit privé Sagard (Sagard Private Credit Fund ou “SPCF”) tire parti de l’expertise de calibre institutionnel de Sagard en crédit privé, offrant aux investisseurs canadiens accrédités l’opportunité d’investir dans cette classe d’actifs importante.

Le Fonds investira dans un portefeuille largement diversifié d’investissements dans le crédit privé, composé principalement de prêts garantis de premier rang à taux variables émis par Sagard, et dans des opportunités de prêts échangés et de prêts garantis par des actifs. Essentiellement, le Fonds consentira des prêts à des sociétés privées, obtiendra le paiement d’intérêts sur ces prêts et en versera ensuite les produits nets à ses investisseurs sous la forme de distributions.

Le lancement du Fonds est prévu à l’été 2024, et Sagard, ses sociétés affiliées et ses employés ont l’intention d’y investir au moins 25 M\$ de capital initial.



Distributions mensuelles, indiquant un rendement annuel net indicatif initial de **9-10%***



Préservation du capital et stabilité de la valeur liquidative garantie par un privilège de premier rang



Protection contre l’inflation par le biais de prêts à taux variable



Fonds permanent avec souscriptions mensuelles et liquidité trimestrielle



Devise couverte en dollars canadiens pour réduire le risque de change

Rien ne garantit que des distributions seront faites aux investisseurs.

*Rendement annuel indicatif de 9 à 10 % sur un cycle d’investissement, composé principalement de distributions.. Pour obtenir des informations relatives au calcul des rendements, veuillez consulter la section « Rapports sur le rendement »

À propos de Sagard



Sagard est un gestionnaire multi-stratégies d'actifs alternatifs mondial.



Capital.

25 G\$ d'ASG²

Private equity

Crédit

Capital de risque

Immobilier

- Actionnaires institutionnels **avec un niveau élevé d'alignement** – plus de 4 G\$ d'engagements
- Plus de 200 investisseurs – entreprises, partenaires institutionnels et bureaux de gestion de patrimoine – dans plus de 10 pays

Culture.

Plus de 300

Professionnels³

- Associés possédant **une expertise approfondie de leurs classes d'actifs et secteurs respectifs**
- Culture hautement **entrepreneuriale axée sur le rendement**
 - Plus de 90 % des associés sont actionnaires de la société
 - Plus de 100 M\$ d'engagements des employés dans les fonds Sagard

Réseau.

7

Bureaux en Amérique du Nord, en Europe et au Moyen-Orient

- Capacité éprouvée à favoriser une **création de valeur éprouvée** pour les entreprises de notre portefeuille
- **Le réseautage est inscrit dans notre ADN : plus de 300** introductions commerciales en 2023

Entrepreneuriat

Innovation

Collaboration

Rigueur

Authenticité

Nous exploitons 15 stratégies sur 4 classes d'actifs

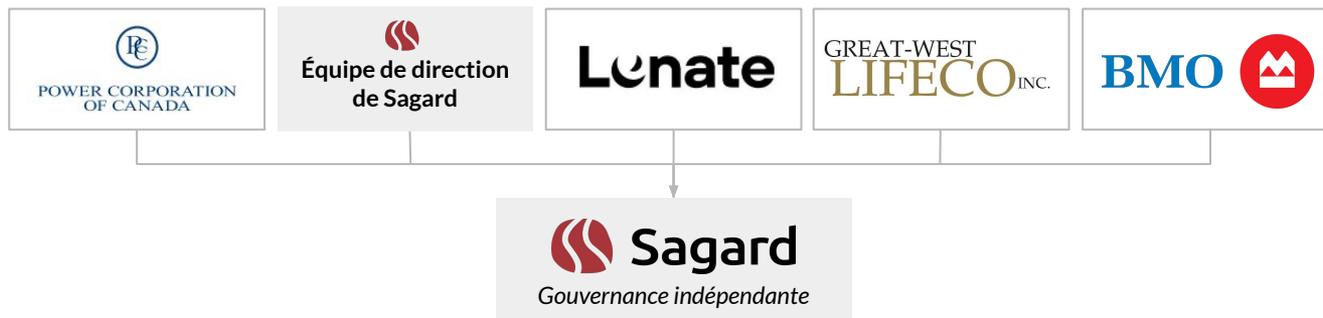
Classe / total des ASG*	Stratégie	Présentation générale
Capital de risque ~4,2 G\$	Portage Ventures	Stratégie mondiale de capital de risque dédiée à soutenir les entreprises innovantes en fintech
	Portage Capital Solutions	Partenaire financier pour les entreprises en fintech et services financiers en phase avancée
	Diagram	Un incubateur d'entreprises qui conçoit des sociétés dans les secteurs des technologies financières, des cryptomonnaies et des technologies climatiques.
	Performance Venture Capital	Programme de fonds de fonds de capital-risque mettant l'accent sur les GPs américains axés sur la technologie dont l'accès est limité
Private Equity ~10,8 G\$	Performance Direct Investments	Opportunités de co-investissement pour le rachat de petites et moyennes entreprises américaines auprès de GPs de premier plan
	Performance Equity Management	Programmes de comptes distincts personnalisés offrant une exposition à l'ensemble des sous-classes d'actifs de capital-risque et private equity
	Sagard Private Equity Canada	Stratégie de private equity axée sur le marché intermédiaire canadien
	Sagard Midcap	Stratégie de private equity axée sur le marché intermédiaire européen
	Sagard NewGen	Stratégie de private equity axée sur le marché européen des petites et moyennes entreprises de la technologie et de la santé
Crédit ~3,8 G\$	Crédit Sagard	Stratégie de prêt direct axée sur le marché intermédiaire d'Amérique du Nord
	Sagard Senior Lending	Stratégie de prêt direct privilégié axée sur le marché intermédiaire d'Amérique du Nord
	Sagard HalseyPoint CLO	Gestion de prêts à effet de levier en dollars américains et d'obligations à rendement élevé dans des CLO
	Sagard Healthcare	Stratégie d'investissement en redevances biopharmaceutiques
Immobilier ~5,1 G\$	Sagard Real Estate ⁴	Plateforme intégrée de gestion d'investissements immobiliers commerciaux aux États-Unis
	USPF	Fonds immobilier américain privé, amalgamé, principal et ouvert

Au 31 décembre 2023. Le rendement antérieur indiqué dans le présent document n'est pas nécessairement révélateur des résultats futurs et rien ne garantit que les fonds mentionnés sur cette diapositive produiront des résultats comparables ou qu'un fonds sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de placement ou d'atteindre son objectif de placement. Veuillez consulter les notes de bas de page de la section « Rapports sur le rendement ».

* Les ASG totaux de Sagard sont de 25,1 G\$ au 31 décembre 2023. Cette page ne comprend pas les ASG issus d'actifs existants, les fonds sur lesquels Sagard exerce un rôle consultatif et Grayhawk

Sagard dispose d'un réseau solide d'actionnaires et d'affiliés

- Power Corporation of Canada (PCC), actionnaire majoritaire de Sagard, est une société de portefeuille cotée en bourse contrôlée par la famille Desmarais avec une capitalisation boursière de 23,7 G\$¹⁰ et 2,7 T\$ d'ASA¹¹
- Différents partenaires de l'écosystème PCC sont devenus des investisseurs de Sagard au cours des dernières années et appuient son développement



Sauf indication contraire, les termes « dollars » ou « \$ » font référence aux dollars américains. Veuillez consulter les notes de bas de page de la section « Rapports sur le rendement ».

Pourquoi investir
dans le crédit privé ?



Qu'est-ce que le crédit privé ?

De façon générale, le crédit privé désigne les prêts consentis par des institutions non bancaires. L'emprunteur peut être une société publique ou privée qui a besoin d'un financement pour concrétiser différents objectifs potentiels, allant du financement de l'expansion de ses activités à l'optimisation de son bilan.

En général, l'emprunteur n'a pas accès à un financement bancaire traditionnel ou préfère travailler avec un prêteur en mesure d'offrir des modalités plus souples et un traitement plus rapide des prêts.

Pour l'investisseur, le crédit privé offre une opportunité de rendement plus élevé et des protections renforcées par rapport aux titres à revenu fixe traditionnels, grâce à des modalités, des conventions et une tarification négociées de manière plus stricte.

Cela étant dit, le crédit privé englobe un large éventail de stratégies, chacune présentant des profils risque-rendement différents.

Voici quelques principaux types de crédit privé :

Prêts directs privilégiés – *Focus exclusif de Sagard*

Prêts garantis privilégiés consentis directement à des sociétés du marché intermédiaire qui offrent habituellement des écarts ("spreads") relativement stables

Financements de second rang/dettes mezzanines

Prêts subordonnés qui combinent une composante dette et une composante d'équité, avec l'objectif de produire des rendements supérieurs à ceux des prêts de premier rang traditionnels

Créances de sociétés en difficulté

Prêts consentis à des emprunteurs insolubles ou en difficulté, qui comportent habituellement plus de risques mais offrent un potentiel haussier plus important lors de la restructuration des entreprises

Financement spécialisé

Prêts non-corporatifs dans des domaines tels que la location d'équipement, le crédit à la consommation, le financement immobilier commercial ou le financement garanti par actifs

Le crédit privé représente une classe d'actifs attrayante

Le crédit privé est l'une des classes d'actifs alternatifs dont la croissance est la plus rapide ; il devrait atteindre 2,3 trillions de dollars d'actifs à l'échelle mondiale d'ici 2027*. Alors que les investisseurs institutionnels allouent 5 à 8 % de leurs actifs au crédit privé, plus de la moitié prévoient augmenter leur allocation.** Cette classe d'actifs peut offrir plusieurs avantages majeurs, notamment :



Un potentiel risque/rendement attrayant

À notre avis, le crédit privé peut offrir des rendements comparables à l'indice de référence avec un potentiel de risque baissier plus faible



Un revenu par le biais de distributions mensuelles

Les prêts offrent habituellement des coupons à taux variable qui sont payés sur une base trimestrielle ou mensuelle



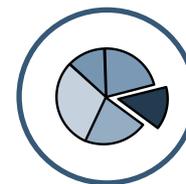
Des écarts ("spreads") attrayants au service des coupons

Le crédit privé est généralement tarifé sur la base d'un indice de référence à taux variable, avec des marges offrant un coupon généreux.



Priorité à la préservation du capital

Prêts garantis, de premier rang dans la structure de capitaux, appuyés par de solides conventions de prêt et par un processus d'examen approfondi

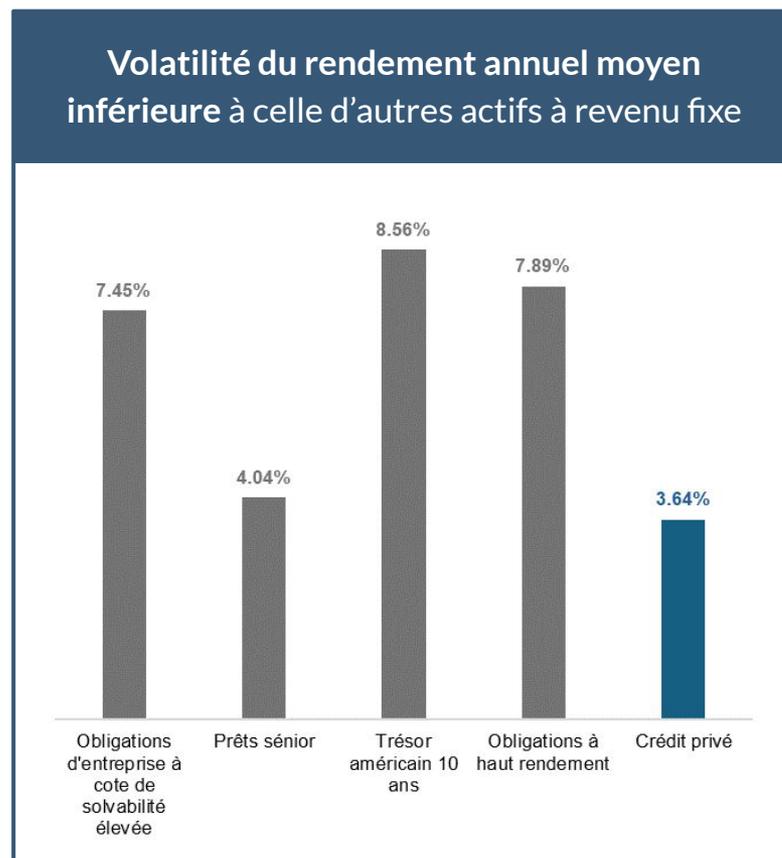
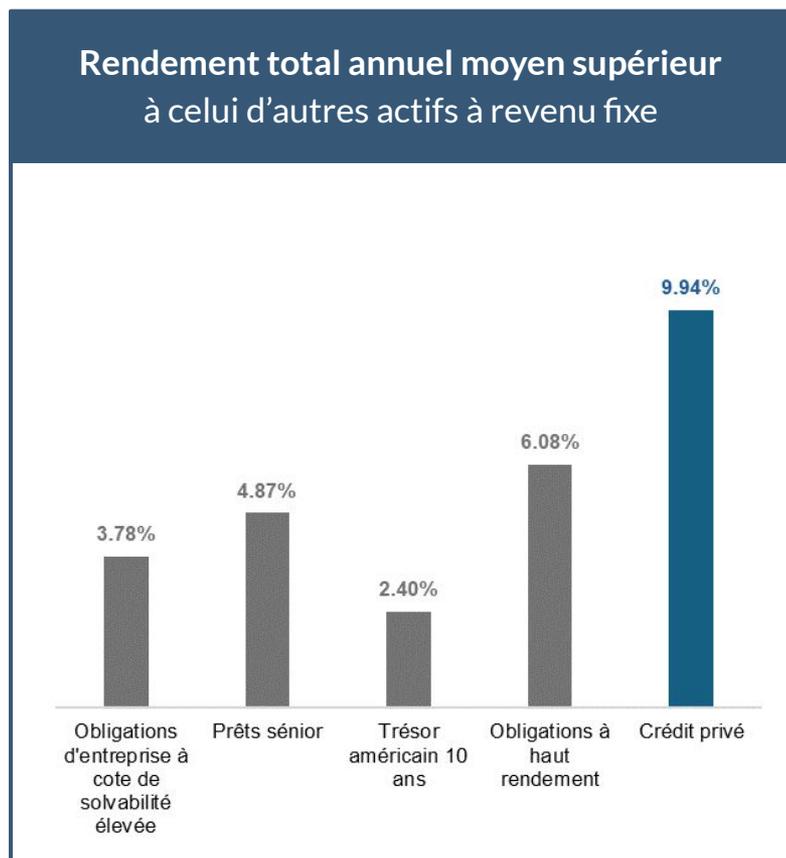


Un portefeuille diversifié soutenu par une gestion active

L'ajout du crédit privé à un portefeuille traditionnel d'actions et de titres à revenu fixe peut diversifier les rendements

* Rapport spécial de Preqin : The Future of Alternatives in 2027 / ** Goldman Sachs, « Balancing Act: Building Private Credit Portfolios » (octobre 2023); Bloomberg, « Investors to Increase Allocation to Private Credit » (décembre 2023). Rien ne garantit que des distributions seront faites aux investisseurs.

Le crédit privé peut offrir des rendements plus élevés et une volatilité plus faible que la plupart des autres options à revenu fixe



Exclusivement utilisé à titre d'illustration. Rendement total et risque : du 31 mars 2010 au 31 décembre 2023.

Le rendement annualisé correspond aux rendements périodiques recalculés sur la base d'une période d'un an. La volatilité représente l'écart-type des rendements annualisés.

Obligations de sociétés de bonne qualité représentées par Bloomberg U.S. Corporate Total Return Index (LUACTRUU), prêts de premier rang représentés par Credit Suisse Leveraged Loan Total Return Index (CSLLLTOT), bons du Trésor américain à 10 ans représentés par S&P US Treasury Bond Current 10 Year Index (SPBDU1BT), obligations à haut rendement représentées par Bloomberg US Corporate High Yield Total Return Index (LF98TRUU), crédit privé représenté par Cliffwater Direct Lending Total Return Index (CDLI).

Source : Bloomberg, Cliffwater

La plateforme de crédit privé Sagard



La plateforme de crédit de Sagard est dirigée par une équipe de professionnels chevronnés ayant, pour la plupart, travaillé ensemble avant de rejoindre l'entreprise



Adam Vigna
(Co-fondateur et chef des investissements)

- Ancien chef mondial de la division crédit du RPC, dont le portefeuille a atteint 18 milliards de dollars au cours de ses 8 années de mandat (de 2008 à 2016, nommé chef de groupe en 2013)**
- Précédemment, était vice-président chez Goldman Sachs au sein du groupe Situations spéciales
- 20 ans d'expérience en investissement



Lynn Hopton
(Cheffe des investissements et gestionnaire de portefeuille Sagard | HalseyPoint)

- Auparavant, co-directrice et directrice générale senior de la dette à effet de levier chez Columbia Management
- A précédemment travaillé chez AIG/SunAmerica
- 18 ans d'expérience en investissement



Dev Gopalan
(Associé et gestionnaire de portefeuille, Sagard Senior Lending Partners)

- Ancien chef du crédit privé chez KKR aux États-Unis et chef de la direction d'Angel Island Capital
- Précédemment au RPC et chez Goldman Sachs dans le secteur du crédit.
- 19 ans d'expérience en investissement



Yvonne Stevens
(Cheffe des opérations, Sagard |HalseyPoint)

- Auparavant, co-directrice et directrice générale senior de la dette à effet de levier chez Columbia Management
- A précédemment travaillé chez AIG/SunAmerica
- 18 ans d'expérience en investissement



Mustafa Humayun
(Associé et gestionnaire de portefeuille, Sagard Crédit)

- Ancien directeur général de la division crédit du RPC où il a dirigé de nombreuses équipes sectorielles en Amérique du Nord et du Sud
- 17 ans d'expérience en investissement



David MacNaughtan
(Associé et chef de Sagard Healthcare)

- Auparavant, responsable de la stratégie d'investissement en propriété intellectuelle au RPC; vice-président exécutif et co responsable de la monétisation des redevances chez DRI Capital
- 27 ans d'expérience en investissement

Appuyée par une équipe expérimentée de spécialistes de l'investissement



* Cette activité d'investissement représente le montant estimé de capitaux structurés et obtenus au sein du RPC, dans lequel Adam Vigna et son équipe ont joué un rôle déterminant. Celle-ci n'est pas représentative de l'activité d'investissement chez Sagard. Sagard n'a pas vérifié de manière indépendante ces informations, qui sont fournies à titre indicatif uniquement. Plusieurs membres de l'équipe du RPC ont participé à l'activité d'investissement décrite ici et ces personnes ne seront pas impliquées chez Sagard. Certaines déclarations contenues dans ce document sont basées sur les opinions et points de vue subjectifs de Sagard et ne peuvent être vérifiées de manière indépendante.

Les stratégies de crédit privé de Sagard

Sagard Crédit Partenaires

Stratégie de prêt direct sans parrainage axée sur le marché intermédiaire d'Amérique du Nord

SCP I

- 2017 vintage
- \$455M in ASG¹
- 14,0% TRI brut¹⁹
- 10,9% TRI net²⁰

SCP II

- 2022 vintage
- \$1,457M in ASG¹
- 16,9% TRI brut¹⁹
- 12,0% TRI net²⁰

Sagard Senior Lending Partners

Stratégie de prêt direct de premier rang sans parrainage axée sur le marché intermédiaire d'Amérique du Nord

SSLP I

- 2022 vintage (*date de clôture finale, 30 mai 2024*)
- \$580M in ASG¹
- 7-9% cible de TRI brut sans levier¹⁹

Au 31 mars 2024, sauf les chiffres relatifs à WPCF qui s'entendent au 28 mars 2024. Sauf indication contraire, les termes « dollars » ou « \$ » font référence aux dollars américains. Veuillez consulter les notes de bas de page de la section « Rapports sur le rendement ».

La recherche d'opportunités: une approche robuste et systématique



Nous avons accès à un flux de transactions abondant

De plus de 800 transactions identifiées chaque année...



Nous sommes très sélectifs pour nos investissements

...à environ 10 transactions (environ 1 %) conclues chaque année

800 à 1 000

120 à 150

60 à 80

10 à 15

Recherche d'opportunités

Réunions hebdomadaires dédiées à l'examen des opportunités présentées par les chefs et les équipes de direction, les sociétés de conseil, les banques et les conférences

Mémorandum

Après l'examen initial, les transactions à fort potentiel sont confiées à un membre principal de l'équipe de crédit qui prépare à l'intention du comité d'investissement (CI) un mémorandum décrivant la transaction, les modalités et le plan de vérification proposés

Liste de conditions

Si le CI l'approuve, la procédure de vérification initiale est réalisée (y compris l'identification des avantages et des risques et la définition d'un plan de vérification complet), et une liste de conditions non exécutoire est présentée

Vérification approfondie / CI final

Une fois la liste de conditions approuvée, le chef de l'équipe crédit de Sagard complète l'analyse de rentabilité avec le soutien d'un tiers et élabore le modèle financier ; le mémorandum final du comité d'investissement est complété et présenté en vue de son approbation finale par le directeur des investissements

Les critères de sélection de Sagard dans son processus de recherche d'opportunités

Des emprunteurs *présentant au moins 2 de ces attributs...*

- **Leadership sur le marché ou solide dynamique de prix**
- **Résilience face à la récession** (p. ex., flux de trésorerie excédentaires disponibles)
- **Alignement de la direction** (p. ex., participation importante aux capitaux propres, incitations à la sortie)

... provenant de notre vaste réseau

- **Lien direct avec l'emprunteur** (p. ex., relation avec la direction, emprunteur précédent)
- **Relation à long terme avec un intermédiaire**, qui provient habituellement de notre base de données de plus de 300 canaux

Exemples d'entreprises appuyées par Sagard Crédit



ROCKY MOUNTAINEER

Transport ferroviaire

15,7%

TRI BRUT SOUSCRIT
(période de détention de 2 ans)

17,6%

TRI BRUT RÉALISÉ*

1,33x

MULTIPLE BRUT RÉALISÉ SUR LE
CAPITAL INVESTI

- Le prêt à terme octroyé par SCP a permis de refinancer la dette bancaire existante et de fournir des liquidités pour aider à financer les besoins de trésorerie de l'entreprise lors de la reprise de ses activités ferroviaires après les fermetures dues à la COVID.
- Depuis, l'entreprise s'est entièrement rétablie et a surpassé ses performances pré-COVID. L'année 2022 a même été la saison ferroviaire la plus fréquentée de ses 33 ans d'histoire.



Fabrication de biens durables

14,2%

TRI BRUT SOUSCRIT
(période de détention de 2 ans)

16,4%

TRI BRUT RÉALISÉ*

1,40x

MULTIPLE BRUT RÉALISÉ SUR LE
CAPITAL INVESTI

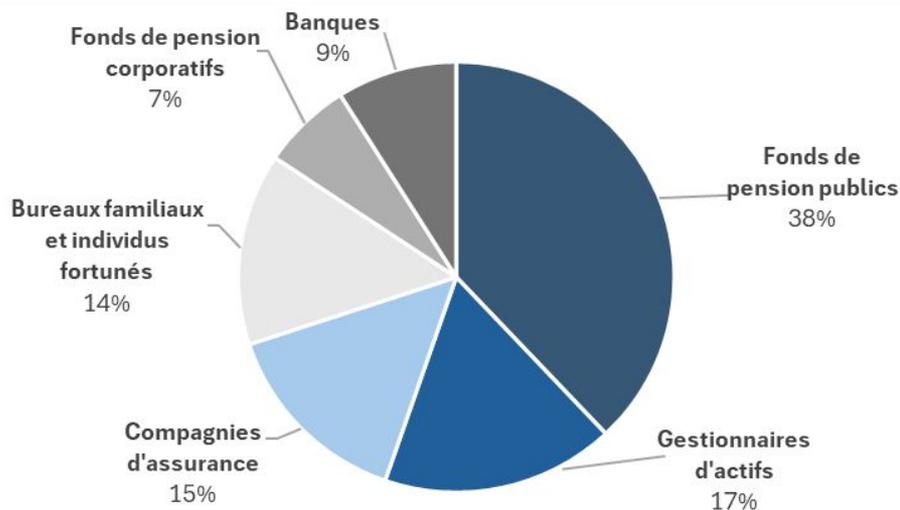
- Le prêt à terme octroyé par SCP a permis de refinancer l'échéance d'une obligation convertible à un moment où le cours de l'action était bas, offrant à l'entreprise une solution abordable et non dilutive.
- SCP a été perçu favorablement par Dorel en raison de sa façon de travailler de manière constructive avec les équipes de direction et de sa capacité à fournir une solution complète dans un court délai.

*Le TRI brut du portefeuille sur les investissements réalisés est basé sur les flux de trésorerie du portefeuille, y compris le montant initial investi, les revenus générés et le produit réalisé des investissements qui ont été totalement cédés à ce jour.

Plusieurs institutions majeures investissent dans la plateforme de crédit de Sagard

Total des investisseurs institutionnels et des engagements

Nom du fonds	Investisseurs institutionnels*	Capital engagé (M\$ US)
SCP I	21	557
SCP II	24	1 167
SSLP I	7	501
Total	33**	2 225



Exemples d'investisseurs



Capital cumulé engagé par chaque commanditaire au cours de sa relation avec l'entreprise, sauf indication contraire.

* Comprend uniquement les commanditaires institutionnels. / ** Ce total indique le nombre unique d'investisseurs institutionnels. Certains commanditaires sont investis dans plus d'un fonds de crédit Sagard.

Le fonds de crédit privé Sagard



Vue d'ensemble

Le Fonds de crédit privé Sagard (SPCF) tire parti de l'expertise de calibre institutionnel de Sagard en crédit privé, offrant aux investisseurs canadiens accrédités l'opportunité d'investir dans cette classe d'actifs importante.



Distributions mensuelles, indiquant un rendement annuel net indicatif initial de 9-10%*



Préservation du capital et stabilité de la valeur liquidative garantie par un privilège de premier rang



Protection contre l'inflation par le biais de prêts à taux variable



Fonds permanent avec souscriptions mensuelles et liquidité trimestrielle



Devise couverte en dollars canadiens pour réduire le risque de change



Admissible pour les régimes enregistrés, comme les REER, REEE, CELI et plus encore



Réduction de 0,3 % sur les frais de gestion pour les souscriptions réalisées avant le 1er novembre 2024

Rien ne garantit que des distributions seront faites aux investisseurs.

*Rendement annuel indicatif de 9 à 10 % sur un cycle d'investissement, composé principalement de distributions.. Pour obtenir des informations relatives au calcul des rendements, veuillez consulter la section « Rappports sur le rendement »

Principales cibles d'investissement qui nous distinguent

	Priorité au marché intermédiaire	Priorité aux prêts sans parrainage
De quoi s'agit-il?	<ul style="list-style-type: none"> Les entreprises du marché intermédiaire ont des revenus annuels entre 10 M\$ et 1 G\$ Elles constituent l'épine dorsale de notre économie – on estime qu'il y en a plus de 200 000 aux États-Unis et au Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> Les prêteurs sans parrainage travaillent directement avec les emprunteurs (souvent les fondateurs de l'entreprise), sans intermédiaire Cela contraste avec les prêts avec parrainage, où une société d'investissement privée contribue à l'octroi du prêt à la société
Pourquoi est-ce important ?	<ul style="list-style-type: none"> Les besoins de financement des sociétés du marché intermédiaire peuvent être plus complexes que ceux des grandes sociétés. Par ailleurs, ces entreprises recherchent souvent des options plus souples pour développer leurs activités Aujourd'hui, nous estimons qu'il existe de moins en moins d'acteurs desservant ces entreprises ; compte tenu du contexte actuel, de nombreux prêteurs se sont tournés vers le marché intermédiaire supérieur en raison de la croissance de la taille de leurs fonds. 	<ul style="list-style-type: none"> Depuis la pandémie, nous constatons que les banques présentent une aversion plus marquée pour le risque ; les prêts conduits par des commanditaires sont plus rapides et plus faciles à obtenir, grâce à une accélération du processus de souscription Par conséquent, nous estimons que de nombreux entrepreneurs à la recherche d'options de financement flexibles sont négligés par les prêteurs traditionnels, ce qui engendre une opportunité pour les prêteurs sans commandite.
Ce que cela signifie pour nos investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Selon nous, la diminution du nombre de concurrents qui concèdent des prêts à ces sociétés permet d'améliorer la tarification et de renforcer la protection en cas de baisse (c.-à-d. des conditions avantageuses sur les prêts avec privilège de premier rang, des conventions plus restrictives) Les transactions sans commanditaire offrent habituellement des rendements d'environ 1 % à 2 %* supérieurs à ceux de crédits avec commanditaire comparables Notre principale activité est la gestion rigoureuse du risque ; nous sommes extrêmement sélectifs et nous prenons le temps nécessaire pour examiner nos transactions avec diligence et obtenir le profil de risque/rendement le plus favorable possible 	

* "Understanding Private Credit: Sponsored vs. Non-Sponsored Financing", Brookfield Oaktree White Paper 2023

Aperçu du portefeuille

Aperçu de la construction du portefeuille

Marché intermédiaire Amérique du Nord

Priorité, et jusqu'à 20 % en Europe de l'Ouest et en Australie

Priorité aux financements sans parrainage

Tirer parti des besoins du marché et favoriser les protections renforcées en matière d'écart de rendement et de crédit

60 à 65 %

Tendance annualisée* des allocations aux prêts privés directs

5 à 500 M\$

Fourchette cible du BAIIA

0,25 à 5 %

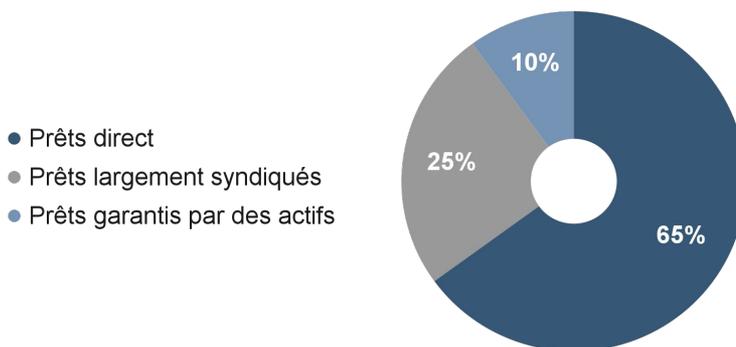
Taille de la position cible ; avec plafond de 10 %

Détails relatifs aux actifs et à la répartition

Le fonds sera réparti entre trois principaux types d'actifs :

- **Crédit privé direct** émis par Sagard, y compris des co-investissements avec d'autres stratégies de crédit Sagard, des partenariats avec des banques, des prêts dans le secteur de la santé et des redevances et d'autres opportunités de crédit privé
- **Prêts garantis par des actifs**, par exemple, les prêts entiers et les obligations adossées à des prêts (CLO), qui peuvent générer des rendements à deux chiffres avec une protection contre la baisse de l'actif
- **Prêts largement syndiqués**, offrant un certain degré de liquidité au sein du portefeuille; l'allocation à ces prêts sera initialement plus élevée pour permettre à l'équipe de déployer rapidement des capitaux de démarrage et de commencer à générer des rendements

Tendance annualisée* du portefeuille indicatif



Bien que Sagard cible de bonne foi le portefeuille ci-dessus, il ne peut être garanti que de tels résultats puissent être atteints. Rien ne garantit que Sagard sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de placement ou d'atteindre son objectif de placement. *Tendance annualisée attendue 12 mois après le lancement

Résumé des principaux termes

Structure	Le Fonds de crédit privé Sagard (« Access Fund ») est une fiducie en vertu des lois de l'Ontario, gérée par iCapital Network Canada Ltd. (« iCapital »). Le fonds sous-jacent est Sagard Private Credit LP (« Master Fund »), une société en commandite en vertu des lois de l'Ontario, dont Sagard Private Credit GP Inc. (« Sagard ») est le commandité	
Offre	Le « Access Fund » offrira des unités de catégorie F, des unités de catégorie A et des unités de catégorie X, qui toutes seront couvertes en dollars canadiens.	
Admissibilité des investisseurs	Investisseurs canadiens accrédités	
Investissement minimal	10 000 \$ initialement ; 500 \$ par la suite	
Distributions	Prévues tous les mois, sans garantie. Les distributions seront réinvesties, sauf avis contraire de l'investisseur	
Souscriptions et évaluations	Les souscriptions mensuelles acceptées à la valeur liquidative le premier jour ouvrable de chaque mois doivent être soumises au plus tard le 5 ^e jour du mois précédent. Évaluations mensuelles le dernier jour ouvrable de chaque mois	
Rachats	Les rachats sont acceptés tous les trimestres à la valeur liquidative de la fin du trimestre, moyennant un préavis de 75 jours civils. Aucune limite ne s'applique aux rachats dans le « Access Fund » ; toutefois, les rachats du « Master Fund » sont limités à 5 % des ASG de ce fonds par trimestre. Le Fonds Access peut exiger des frais de rachat anticipé de 2 % de la valeur liquidative pour les rachats effectués dans un délai d'un an. Le gestionnaire a le pouvoir discrétionnaire de suspendre les rachats	
Lancement et durée	Le « Access Fund » devrait être lancé à l'été 2024 en tant qu'instrument perpétuel	
Effet de levier	Effet de levier prévu du portefeuille de 1,5x, avec un maximum de 2,0x	
Admissibilité aux régimes enregistrés	Les unités pourront être investies par des régimes enregistrés comme les REER, les FERR, les RPDB, les REEE, les REEI et les CELI.	
Commission de performance	Commission de performance trimestrielle de 15 %, sous réserve d'un taux de rendement minimal de 1,25 % avec un seuil de déclenchement.	
Commission de gestion	Fonds Access	Fonds Master
<i>Catégorie F</i>	0,2 % par année de la valeur liquidative	1,3 % par année de la valeur liquidative
<i>Catégorie A</i>	1,2 % par année de la valeur liquidative (y compris les honoraires de 1,0 % pour les services fournis par le conseiller)	1,3 % par année de la valeur liquidative
<i>Catégorie X</i>	0,2 % par année de la valeur liquidative	1,0 % par année de la valeur liquidative, y compris une réduction de 0,3 % pour les souscriptions effectuées d'ici le 1 ^{er} novembre 2024

Annexe



Notre système de recherche d'opportunités

Pipeline actif

- Réseaux personnels de partenaires SSLP et SCP
- Références provenant d'autres stratégies de Sagard et de l'écosystème Sagard élargi
- Communication directe avec la direction de Sagard
- Relations à long terme avec les conseillers/mises à jour régulières
- Nous profitons des solides relations établies avec des emprunteurs qui deviennent des références pour le futur flux de transactions
- Sourcing thématique

Surveillance rigoureuse et gestion dynamique du portefeuille

- Ensembles de rapports mensuels provenant des emprunteurs et permettant de surveiller activement le rendement et les liquidités
- Points de contact réguliers avec la direction pour obtenir des mises à jour « en temps réel » sur les activités
- Permet de mettre en œuvre une approche proactive pour prévoir les problèmes potentiels liés aux conventions
- Utilisation des données du portefeuille de Sagard au niveau de l'entreprise pour le sourcing et la souscription de nouvelles opportunités



Filtrage rigoureux et spécialisé

- Filtrage des transactions SSLP et SCP
- Appuyé par l'examen bihebdomadaire du pipeline Sagard
- Décisions ponctuelles

Processus de vérification préalable établi

- Vérification préalable de type capital-investissement axée sur l'identification des principaux facteurs et risques
- Utilisation des ressources et recours aux conseillers internes de Sagard, et appui du réseau externe établi de Sagard
- L'équipe de création de valeur Sagard est considérée comme une ressource clé pour évaluer les indicateurs clés de performance de chaque entreprise

Le pipeline de transactions ne doit pas être considéré comme un indicateur du futur sourcing de transactions.

Notre processus de souscription

Voici un résumé des principaux éléments de notre processus de vérification préalable :

Processus de vérification couvrant les clients, les fournisseurs et les concurrents

En plus de l'accès au réseau de PCC, nous pouvons également recourir à des réseaux d'experts pour trouver des consultants et des conseillers possédant une expertise particulière dans un secteur ou une entreprise cible

Examen juridique

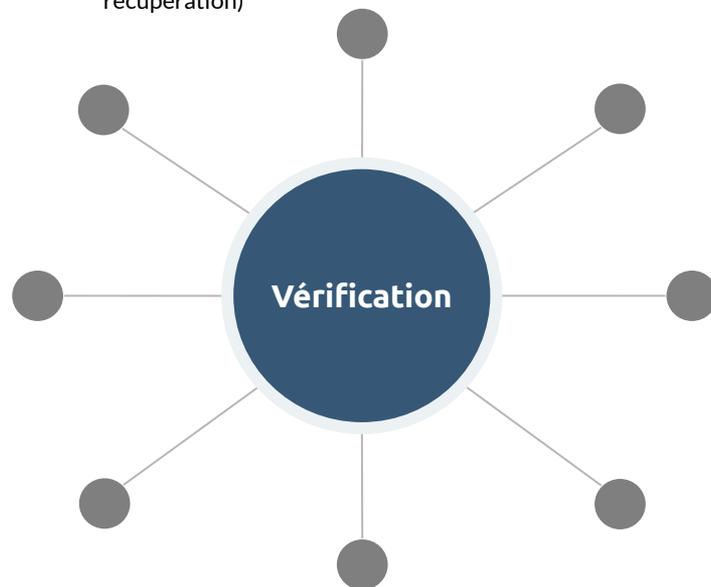
En collaboration avec un cabinet juridique extérieur, nous effectuerons une vérification complète des aspects juridiques, en ce compris l'examen de la structure de l'entreprise, des litiges et des sûretés, ainsi que l'analyse des documents organisationnels et des procès-verbaux du conseil d'administration

Rapports sur la qualité des bénéficiés

Nous ferons généralement appel à un cabinet comptable pour analyser les bénéficiés et les flux de trésorerie déclarés de l'emprunteur potentiel afin d'évaluer les éventuels ajustements ou réintégrations

Projections et cas

Sur la base des vérifications effectuées, nous préparerons des prévisions financières de base, à la hausse et en cas de krach (analyse de récupération)



Références et vérification des antécédents

Nous obtenons des références des concurrents et des appréciations morales sur un emprunteur potentiel et son équipe de direction. Notre équipe effectue des vérifications des antécédents judiciaires de l'emprunteur potentiel et des membres clés de l'équipe de direction en matière criminelle et civile, ainsi que des vérifications sur les médias et d'autres enquêtes

Examen des principaux contrats

Les contrats/accords avec les clients, les fournisseurs, les employés, et les autres contrats, sont analysés par des avocats et par l'équipe en charge des transactions afin de comprendre les risques potentiels.

Rapports techniques

Dans les secteurs spécialisés, nous ferons appel aux meilleurs experts pour renforcer le processus de vérification

Audits par une tierce partie

Au besoin, nous ferons appel à des experts tiers pour effectuer des audits sur site des installations d'un emprunteur potentiel et de ses dossiers réglementaires et environnementaux

Notre approche en matière de gestion des risques



Souscription

- Approche de vérification de type capital-investissement en matière de crédit privé
- Notre équipe possède l'expertise nécessaire pour analyser des situations complexes auxquelles d'autres prêteurs choisissent de ne pas consacrer de temps



Construction du portefeuille

- La majorité des transactions devraient être « sur mesure » et directes, selon la taille de la tranche et de l'entreprise
- Notre équipe élabore un outil de simulation de Monte Carlo pour évaluer le risque à l'échelle du portefeuille



Surveillance

- Les investissements sont surveillés au moyen d'entretiens réguliers avec la direction, de réunions d'examen internes et des droits de surveillance du conseil d'administration
- Notre équipe a démontré sa capacité à restructurer avec succès des crédits sous-performants

1 Entretiens et réunions avec la direction

Appels ponctuels hebdomadaires avec les dirigeants des entreprises en portefeuille pour surveiller de façon informelle la santé de l'entreprise. Les entretiens avec les équipes de direction impliquent généralement une partie ou la totalité de l'équipe en charge de la transaction initiale, y compris des dirigeants.

2 Réunions d'examen internes hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles

Réunions de groupe hebdomadaires et mensuelles pour discuter des nouvelles informations financières et des initiatives stratégiques. Chaque trimestre, toute l'équipe d'investissement examine chaque investissement et évalue la santé financière et le profil des flux de trésorerie de l'entreprise.

3 Droits de surveillance du Conseil d'administration et rapports financiers

La convention de crédit prévoit généralement l'octroi de droits de surveillance du conseil d'administration. Tous les rapports financiers, les mises à jour du conseil d'administration et toute autre nouvelle information reçue sont d'abord analysés par l'équipe en charge des transactions, puis discutés en temps réel lors de nos entretiens hebdomadaires.

Rapports sur le rendement (1 de 2)

¹ Les rendements projetés, les prévisions et les estimations (en ce compris, sans toutefois s'y limiter, les taux de rendement projetés) inclus dans le présent document sont nécessairement de nature spéculative, font appel à des éléments de jugement et d'analyse subjectifs et sont fondés sur diverses hypothèses formulées par Sagard relativement à la stratégie de placement mise en œuvre par le fonds mentionné dans le présent document. On peut s'attendre à ce qu'une partie ou la totalité de ces hypothèses se révèlent incorrectes ou varient considérablement par rapport aux résultats réels. Toute modification ou inexactitude de ces hypothèses aura une incidence sur les résultats réels. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des rendements projetés, tels qu'indiqués aux présentes. De plus, bien que Sagard (la « Société ») accorde généralement la priorité aux placements qui devraient fournir de tels rendements projetés, il n'est pas garanti que chaque placement effectué produira de tels rendements. Les rendements projetés sont hypothétiques et ne reflètent pas les rendements réels d'un client ou d'un investisseur de la Société. Aucune assurance, déclaration ou garantie n'est faite ou donnée par quiconque en ce qui concerne la réalisation des rendements projetés et il convient de ne pas s'y fier indûment. Des informations supplémentaires concernant les principales hypothèses utilisées pour déterminer les rendements projetés et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des rendements projetés sont disponibles sur demande.

² Les actifs sous gestion (« ASG ») au 31 décembre 2023 correspondent à la somme de :

- i. la valeur de l'actif net des fonds de placements privés, de capital de risque, de crédit privé et de soins de santé, y compris les engagements de capital non appelés de ces fonds et le levier financier inutilisé,
- ii. la valeur brute des biens immobiliers sous-jacents des fonds Sagard Real Estate et des comptes distincts,
- iii. la juste valeur des actifs détenus dans des véhicules de co-investissement gérés par Sagard et les engagements de capital non appelés de ces véhicules de co-investissement,
- iv. l'ASG d'autres gestionnaires contrôlés par Sagard, y compris l'ASG des fonds de fonds du trimestre précédent, ajusté pour tenir compte des clôtures ultérieures au cours du trimestre courant (ASG prévus sur une base pro forma pour l'acquisition de PEM), et
- v. la juste valeur de tous les autres actifs gérés par Sagard qui ne sont pas par ailleurs compris dans les clauses ci-dessus.

Notre définition des ASG n'est fondée sur aucune définition contenue dans nos conventions de gestion de fonds. De plus, notre calcul peut différer de la façon dont la SEC définit les « actifs réglementaires sous gestion » sur formulaire ADV et de la définition des ASG utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs.

³ Comprend les employés de Sagard Holdings Inc. et de Sagard SAS, ainsi que les sociétés affiliées de Sagard Holdings Management Inc., de Grayhawk Investment Strategies Inc. et d'EverWest Real Estate Investors, LLC.

⁴ Les références à Sagard Real Estate aux présentes désignent EverWest Advisors LLC, qui est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à titre de conseiller en placements, EverWest Real Estate Investors LLC et leurs sociétés affiliées. Sagard a fait l'acquisition d'EverWest le 19 novembre 2021. L'expression « Sagard Real Estate », telle qu'elle est utilisée aux présentes, peut désigner une ou plusieurs des entités suivantes : EverWest Advisors, LLC faisant affaire sous le nom de Sagard Real Estate Advisors, qui est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à titre de conseiller en placements; EverWest Real Estate Investors, LLC faisant affaire sous le nom de Sagard Real Estate Investors; EverWest Property Services, LLC faisant affaire sous le nom de Sagard Property Services; ou leurs sociétés affiliées, individuellement ou collectivement, selon le contexte.

⁵ Comprend le Springboard I, le Springboard II et un SPV géré par Sagard.

⁶ Portage Capital Solutions, Sagard Senior Lending Partners et Sagard Healthcare Partners participent activement à la collecte de fonds.

⁷ Les actifs sous gestion ou les ASG de Diagram au 31 décembre 2023 correspondent à la somme de la valeur liquidative de chacun des fonds gérés par Diagram et des engagements de capital non appelés de ces fonds.

⁸ Comprend un compte géré distinctement, géré par Sagard.

⁹ Comprend un SPV géré par Sagard.

¹⁰ Données au 30 juin 2023.

¹¹ Total des actifs sous administration en 2022.

¹² Actifs consolidés au 30 juin 2023.

¹³ ASA au 30 juin 2023.

¹⁴ En février 2023, Personal Capital a été rebaptisé Empower Retirement Brand.

¹⁵ Données au 30 mars 2023.

¹⁶ Données au 30 septembre 2023.

¹⁷ Données au 30 mars 2022.

¹⁸ Données au 21 novembre 2023.

¹⁹ Le TRI brut est une mesure des flux de trésorerie actualisés (entrées et sorties) liés à un investissement. Le TRI brut du portefeuille est fondé sur les flux de trésorerie du portefeuille, y compris le montant de l'investissement à l'origine, les produits gagnés, le produit réalisé et la valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2023. Les informations relatives au rendement brut ne tiennent pas compte des frais de gestion depuis la création jusqu'à ce jour, des frais de fonds assumés indirectement par les investisseurs dans un fonds, des intérêts reportés facturés par la Société ou ses sociétés affiliées ou, le cas échéant, des pertes de crédit attendues, qui réduiraient les rendements et, dans l'ensemble, devraient être importantes.

²⁰ Le TRI net du Fonds depuis la création jusqu'à ce jour représente le TRI annualisé sur le total des apports en capital des commanditaires, des distributions et de la valeur liquidative du Fonds après frais de gestion, dépenses du Fonds et intérêts reportés au 31 décembre 2023. Le TRI net du Fonds depuis la création jusqu'à ce jour incorpore les résultats du rendement de certains investisseurs qui s'acquittent de frais de gestion nuls ou réduits et/ou des intérêts reportés nuls ou réduits et, par conséquent, certains investisseurs peuvent obtenir des rendements inférieurs à ceux énoncés aux présentes.

²¹ Le capital investi reflète le coût global des placements du portefeuille du Fonds.

Rapports sur le rendement (2 de 2)

Avis de non-responsabilité concernant les rendements antérieurs

Les rendements antérieurs indiqués dans le présent document n'indiquent pas nécessairement les résultats futurs et rien ne garantit qu'un fonds mentionné dans le présent document obtiendra des résultats comparables ou qu'il sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de placement ou d'atteindre son objectif de placement.

Avis de non-responsabilité concernant les rendements cibles

Les rendements cibles, les prévisions et les estimations (en ce compris, sans toutefois s'y limiter, les taux de rendement ciblés) inclus dans le présent document sont nécessairement de nature spéculative, font appel à des éléments de jugement et d'analyse subjectifs et sont fondés sur diverses hypothèses formulées par la Société relativement à la stratégie de placement mise en œuvre par le fonds mentionné dans le présent document. On peut s'attendre à ce qu'une partie ou la totalité de ces hypothèses se révèlent incorrectes ou varient considérablement par rapport aux résultats réels. Toute modification ou inexactitude de ces hypothèses aura une incidence sur les résultats réels. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer sensiblement des rendements visés aux présentes. De plus, bien que la Société accorde généralement la priorité aux placements qui devraient fournir de tels rendements cibles, il n'est pas garanti que chaque placement effectué produira de tels rendements. Les rendements cibles sont hypothétiques et ne reflètent pas les rendements réels d'un client ou d'un investisseur de la Société. Aucune assurance, déclaration ou garantie n'est faite ou donnée par quiconque en ce qui concerne la réalisation des rendements cibles et il convient de ne pas s'y fier indûment.

Avis de non-responsabilité concernant le capital recyclé

Les rendements présentés ici incluent tous les rendements générés par le capital et les profits réinvestis. Sans ce capital réinvesti, les rendements présentés dans le présent document pourraient être sensiblement inférieurs.

Avis de non-responsabilité concernant la facilité de crédit

Certains fonds empruntent dans le cadre d'une facilité de crédit (parfois appelée « ligne de souscription ») pour effectuer des placements et s'acquitter de charges, et à d'autres fins, dans la mesure permise par la convention de partenariat du fonds. Ces emprunts à l'échelle du fonds visant à financer les placements ont une incidence sur le calcul du TRI net, car cette valeur est calculée en fonction des sorties de fonds des investisseurs et des rendements provenant de ces fonds et, par conséquent, les rendements dépendent du montant et du moment de réalisation des apports en capitaux des investisseurs. Dans la mesure où un fonds utilise des fonds empruntés à l'avance ou à la place d'un appel de capitaux, les investisseurs versent en conséquence des contributions en capital plus tardives ou moins élevées. Dès lors, ces emprunts à l'échelle du fonds donnent lieu à un TRI net plus élevé que si des capitaux avaient été utilisés pour financer les investissements, même après avoir pris en compte les frais d'intérêts associés à l'emprunt.

Acceptation et avis de non-responsabilité

En acceptant la réception du présent document et en examinant son contenu, vous reconnaissez avoir lu et accepté les modalités suivantes.

Les informations contenues dans le présent document sont présentées sous une forme résumée afin d'en faciliter la lecture. Elles ne sont pas exhaustives et ne doivent pas être considérées ainsi. Les informations présentées dans le présent document ont été obtenues auprès de diverses sources auxquelles Sagard Holdings Manager LP (« Sagard »), le gestionnaire de placements de Portage Ventures, Portage Capital Solutions, Sagard Credit Partners, Sagard Senior Lending Partners, Sagard Healthcare Partners et Sagard Private Equity Canada, accorde sa confiance. La Société n'a toutefois pas été en mesure de vérifier de façon indépendante ces informations et ne peut en garantir l'exactitude. Par souci de commodité, Sagard a inclus dans cette présentation des informations concernant certaines de ses sociétés affiliées et des partenaires de son écosystème, et notamment Sagard SAS, Diagram Corporation et Grayhawk Investment Strategies Inc., qui sont intégrées aux présentes sans avoir été vérifiées de façon indépendante par Sagard.

Lorsque le document ci-joint vous est fourni, il est entendu que vous en comprendrez et accepterez les limites inhérentes, que vous ne vous y ferez pas pour prendre ou recommander une décision d'investissement relativement à des titres qui pourraient être émis, et que vous ne l'utiliserez qu'aux fins de discuter avec Sagard de votre souhait initial d'investir dans une transaction du type décrit aux présentes. Tout investissement sur les marchés privés est exposé à différents risques; ces risques doivent être soigneusement examinés par les investisseurs potentiels avant qu'ils ne prennent une décision d'investissement. Chaque investisseur potentiel devrait consulter ses propres conseillers professionnels sur les questions juridiques, fiscales, comptables, réglementaires et les aspects connexes avant d'investir.

Les placements dans tout fonds parrainé par Sagard n'ont pas été, et ne seront pas, recommandés ni approuvés par une quelconque commission des valeurs mobilières ou autorité de réglementation fédérale, provinciale ou étatique. Les autorités susmentionnées n'ont pas approuvé l'exactitude du présent résumé, pas plus qu'elles n'en ont déterminé l'adéquation.

Sagard est inscrit à titre de conseiller en placements en vertu de la Loi de 1940 sur les conseillers en placements des États-Unis, telle que modifiée; Sagard Holdings Manager LP est inscrit à titre de courtier sur le marché exempté dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse et agit à titre de courtier à l'égard des achats de participations par des investisseurs canadiens dans des fonds conseillés par Sagard Holdings Manager LP dans les provinces canadiennes où il est inscrit. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario est le principal organisme de réglementation de Sagard Holdings Manager LP. Sagard agit à titre de gestionnaire de placements de Portage Ventures, de Portage Capital Solutions, de Sagard Credit Partners, de Sagard Senior Lending Partners, de Sagard Healthcare Partners et de Sagard Private Equity Canada.

Sagard (MENA) Ltd., une société affiliée de Sagard, est réglementée par l'Autorité de réglementation des services financiers de l'ADGM (« l'ARSF »). Dans la mesure où ce document est mis à la disposition de Sagard (MENA) Ltd., les produits ou services financiers auxquels il se rapporte seront exclusivement mis à la disposition de clients professionnels ou de contreparties du marché, selon le sens donné à ces termes par l'ARSF, et aucune autre personne ne devrait agir sur la foi de ce document.

Certains énoncés et certaines informations contenus dans ces documents représentent ou sont fondés sur des énoncés « prospectifs » ou des informations reposant sur l'expérience et sur des attentes à l'égard de ces types de placements. Les énoncés prospectifs contenus dans ces documents comprennent des énoncés concernant, entre autres, des projections, des prévisions ou des estimations des flux de trésorerie, des produits ou des rendements, des analyses de scénarios, de la composition proposée ou attendue du portefeuille et des futurs événements, performances ou attentes prévus. Par exemple, de tels énoncés sont parfois indiqués par des mots ou expressions tels que « s'attend à », « estime », « croit », « prévoit », « cherche », « peut », « a l'intention », « tente », « fera », « pourrait », « devrait », ou leur forme négative, ainsi que par des expressions similaires. Les énoncés prospectifs sont intrinsèquement incertains, ne constituent pas des garanties de rendement futur et sont assujettis à de nombreux risques, incertitudes et hypothèses difficiles à prévoir. Par conséquent, les événements ou résultats réels ou le rendement réel de Portage Ventures, de Portage Capital Solutions, de Sagard Credit Partners, de Sagard Senior Lending Partners, de Sagard Healthcare Partners et de Sagard Private Equity Canada peuvent différer sensiblement de ceux reflétés ou envisagés dans de tels énoncés prospectifs en raison de divers facteurs. Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite ou donnée quant aux énoncés et informations prospectifs et aucune confiance induite ne devrait leur être accordée. Sagard n'a aucune obligation et ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour ces documents ou les énoncés prospectifs exposés aux présentes, sauf si la loi l'exige. De plus, sauf si le contexte exige autrement, les mots ou expressions tels que « comprend », « comprennent », « en ce compris » et d'autres mots ou expressions équivalents se veulent illustratifs plutôt que restrictifs.

Acceptation et avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans les documents ci-joints reflètent les intentions générales de Sagard. Rien ne garantit que ces intentions ne changeront pas ou qu'elles ne seront pas ajustées en fonction de l'environnement dans lequel Sagard évoluera. Certains énoncés exposés dans cette documentation contiennent des indications de rendements antérieurs. Les rendements antérieurs et les données historiques ne sont pas nécessairement indicatifs d'activités ou de rendements futurs, et rien ne garantit que Sagard obtiendra des résultats comparables. Les conclusions et les opinions ne garantissent pas la réalisation d'événements ou de rendements futurs. Ni Sagard, ni aucune de ses filiales ou sociétés affiliées, ne sont responsables d'éventuelles erreurs ou omissions dans les informations ou des pertes ou dommages subis.

Les informations du présent document sont exclusivement fournies à titre indicatif et ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation à acheter toute participation dans un quelconque véhicule de placement géré par Sagard.

Les informations contenues dans le présent document sont exclusivement destinées aux « acquéreurs qualifiés » au sens de la loi « Investment Company Act » de 1940 des États-Unis et, au Canada, aux « investisseurs qualifiés » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Une telle offre ou sollicitation ne doit être faite qu'en vertu d'un mémorandum de placement privé confidentiel ou d'un document similaire, qui qualifie dans son intégralité l'information énoncée aux présentes et contient une description des risques liés à l'investissement. La documentation ci-jointe renvoie également à tout contrat de société en commandite ou document similaire et contrat de souscription relatif à un véhicule de placement géré par Sagard. Tous ces autres documents relatifs à un véhicule de placement géré par Sagard doivent être examinés attentivement avant d'effectuer un placement.

Ce document, qui a été préparé uniquement à des fins d'information par Sagard, est confidentiel et vous est fourni sur la foi expresse qu'il ne sera ni reproduit ni transmis par vous à des tiers sans le consentement écrit préalable de Sagard. Sans limiter la portée de ce qui précède, vous (et vos employés et représentants) convenez que vous préserverez la nature confidentielle des informations contenues dans les présentes, telles qu'elles vous sont fournies aux présentes, et que vous veillerez à ce que vos administrateurs, associés, dirigeants, employés, conseillers professionnels et représentants les utilisent exclusivement à des fins d'information et à aucune autre fin. Vous vous engagez en outre à ne pas les divulguer à un quelconque autre tiers. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu du présent document, vous êtes par la présente avisé que l'utilisation, la diffusion, la citation ou la reproduction de ce document est strictement interdite et pourrait être illégale.

Un placement dans un fonds géré ou conseillé par Sagard ou une société affiliée comporte un degré de risque important. Rien ne garantit que le Fonds sera en mesure de générer des rendements pour ses investisseurs, ni que les rendements atteindront les niveaux actuellement anticipés par Sagard. Le succès du Fonds dépendra de nombreux facteurs, dont la capacité de Sagard à identifier, sélectionner et conclure des placements appropriés, et à en sortir. Le caractère négociable et la valeur d'un tel placement, et dès lors, le rendement du Fonds sur un tel placement, dépendront de nombreux facteurs indépendants de la volonté du Fonds ou de Sagard. Rien ne garantit que le Fonds ou Sagard évalueront correctement la nature et l'ampleur des différents facteurs qui pourraient influencer sur la valeur de ses placements. Un placement dans le Fonds est assujéti à un certain nombre de risques et de limites importantes qui sont abordés dans le mémorandum sur le placement privé. Veuillez consulter le mémorandum sur le placement privé du fonds concerné pour obtenir de plus amples renseignements.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur demande.

Sauf indication contraire, les termes « dollars » ou « \$ » font référence aux dollars américains.

Sauf indication contraire, toutes les informations sont présentées en date du 23 mai 2024.

Sagard® et Portage Ventures® sont des marques de commerce de Sagard et de ses sociétés affiliées. Tous droits réservés.